



CONTRAT DE SAILLIE

AIRMES DES BALEINES

CONDITIONS DE MONTE EN SELLE FRANÇAIS

En I.A.C.

- **Réservation** : 299,60 € TTC (280 € HT + 19,60 € de TVA) encaissé à la réservation.
- **Solde** : 374,50 € TTC (350 € HT + 24,50 € de TVA) encaissé au 01/09/2013.
OU
- **Solde** : 267,50 € TTC. (250 € HT + 17,50 € de TVA) pour les juments ayant un indice ISO >120 encaissé au 01/09/2013.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des deux chèques (réservation et solde). Les tarifs sont établis sur la base HT et les prix TTC sont calculés sur la base de la TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre, soit 7%.

Le premier chèque de réservation et frais techniques sera déposé immédiatement à la signature du contrat et la somme sera due dans tous les cas. Le vendeur s'engage à déposer le deuxième chèque le 01/09/2013 (poulain né vivant à 48 heures). C'est à l'acheteur de signaler avant cette date par un certificat vétérinaire que la jument n'a pas eu de poulain vivant à 48 heures.

Dans les centres, 3 doses de semences congelées seront mises à disposition. Chaque dose devra être mise en place entière sur ovulation. Si au bout de 3 chaleurs la jument n'est pas gestante, des doses supplémentaires pourront être envoyées, le transport de ces doses restant à la charge du client pour un montant de 170 € TTC.

Les paillettes de semence mise à disposition afin de réaliser cette saillie vendue au travers de ce contrat restent la propriété du vendeur. Toutefois, l'acheteur pourra dans la même année que la saillie objet du présent contrat, utiliser les doses restantes une fois sa jument gestante, pour inséminer une autre de ses juments et il ne sera redevable pour cette autre jument que du paiement de la somme de 374,50 € TTC.

L'éleveur s'engage à ne déclarer la naissance de son poulain par papier ou par Internet à SIRE ou dans n'importe quel autre studbook que lorsqu'il aura réglé la totalité des factures dues à l'EARL DES BALEINES et aura donc reçu en retour l'original de la déclaration de naissance signé par ce dernier.

CONTRAT

Je soussigné (Nom, Prénom) :

Adresse :

Tél : Fax : Email:

Déclare souscrire une saillie de AIRMES DES BALEINES pour la saison de monte 2013 aux conditions ci-dessus, pour ma jument (NOM) :

N° SIRE :

Qui sera inséminé au centre de :

Adresse du centre :

Tél : Fax : Email:

Date à laquelle je souhaite disposer des doses dans ce centre. / /

Fait à, Le

Fait en double exemplaires

L'acheteur
(lu et approuvé)

Le vendeur

